



COMMUNE de LION-sur-MER (14780)
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
Séance du 20 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi vingt novembre, à 19 heures le Conseil Municipal de la Commune de Lion-sur-Mer, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Dominique RÉGEARD, Maire,

Date de la convocation : 16/11/2023
Nombre de membres en exercice : 19
Présents : 13 Magali SAINT, Alain HOSTALIER, Patricia ROSALIE, Alain DESMEULLES, Marie-Claude RABASSE, Franck PARDILLOS, Philippe NATIVELLE, Fabrice MASSOT, Françoise HOSTALIER, Jacques DENOYELLE, Yves LESIEUX, Caroline GAUTIER, Lydie BRUEY
Votants : 16 Dominique RÉGEARD donne pouvoir à Magali SAINT, Valérie DESQUESNE donne pouvoir à Alain DESMEULLES, Edith ABDESLAM donne pouvoir à Caroline GAUTIER
Absents excusés : 6 Dominique RÉGEARD, Valérie DESQUESNE, Annick DAGIEU, Florent PREVOST, Isabelle TALARD, Edith ABDESLAM
Secrétaire de séance : Patricia ROSALIE

Objet : Ecole intercommunale de Musique d'OUISTREHAM : Tarifs 2023-2024

- Vu la proposition d'établissement des tarifs 2023/2024 arrêté par l'école intercommunale de musique, notamment la baisse de la tarification de la pratique instrumentale et de la formation musicale afin de permettre l'accessibilité à un plus grand nombre d'élèves ;
- Vu la proposition de fixer à 50% la participation communale sur les tarifs d'Ouistreham, hormis pour les adultes (aucune participation communale) ;
- Vu la démarche de la commune de déjà proposer une intervention musique sur le temps scolaire ;
- Entendu l'exposé de Monsieur HOSTALIER, adjoint aux finances ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à la majorité des suffrages exprimés (12 voix pour, 4 abstentions) qu'il :

- **ADOpte** les tarifs suivants appliqués aux enfants de Lion :

	Tarifs 2023-2024			Participation communale (50%)
	Tarifs* Ouistreham 2022/2023	Tarifs* Ouistreham 2023/2024	Tarifs Lion Sur Mer 2023/2024	
Formation musicale ou éveil	300 €	300 €	150 €	150 €
Soit le trimestre	100 €	100 €	50€	
Formation musicale +instrument	1 100 €	1 100 €	550 €	550 €
Soit le trimestre	366.66 €	366.66 €	183.33 €	
Instrument seul	850 €	850 €	425 €	425 €
Soit le trimestre	283.33 €	283.33 €	148.33€	

* Tarifs applicables aux communes conventionnées.

- ADOPTE des tarifs spécifiques « Adultes » soit :

	Tarifs 2023-2024		Participation communale (0%)
	Tarifs* Ouistreham 2023/2024	Tarifs *** Lion Sur Mer ADULTES	
Formation musicale ou éveil	300 €	300 €	0€
Soit le trimestre	100 €	100 €	
Formation musicale +instrument	1 100 €	1 100 €	0 €
Soit le trimestre	366.66 €	366.66 €	
Instrument seul	850 €	850 €	0€
Soit le trimestre	283.33 €	283.33 €	

***Adultes : personnes de 25 ans et plus

Pour extrait conforme
Le Maire, D. RÉGEARD



[Handwritten signature in blue ink]

L'Adjointe
Pour le maire empêché,
par application de l'art L2122-17 CGCF
Nagali SAINT

Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20231120-COM2023-11-6-10-DE
Date de télétransmission : 24/11/2023
Date de réception préfecture : 24/11/2023